

ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Ordonnance n°2005-65 du 8 juin 2005 relative au logement et à la construction - articles 16 et 18.

Arrêté du 29 mars 2007 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état du bâtiment relatif à la présence de termites.

Norme XP P 03-201 : État du bâtiment relatif à la présence de termites

A	DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS :			
<ul style="list-style-type: none"> Localisation du ou des bâtiments 	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Désignation du ou des lots de copropriété : ensemble immobilier</p> <p>Adresse : Cardaillac 46230 VAYLATS</p> <p>Nombre de Pièces : 3</p> <p>Numéro de Lot : NC</p> <p>Référence Cadastre : NC</p> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Descriptif du bien : Construction en pierre, plancher et charpente bois</p> <p>Situation du lot ou des lots de copropriété</p> <p>Etage :</p> <p>Bâtiment :</p> <p>Porte :</p> <p>Escalier :</p> <p>Mitoyenneté : OUI Bâti : OUI</p> <p>Document(s) joint(s) : Aucun</p> </td> </tr> </table>	<p>Désignation du ou des lots de copropriété : ensemble immobilier</p> <p>Adresse : Cardaillac 46230 VAYLATS</p> <p>Nombre de Pièces : 3</p> <p>Numéro de Lot : NC</p> <p>Référence Cadastre : NC</p>	<p>Descriptif du bien : Construction en pierre, plancher et charpente bois</p> <p>Situation du lot ou des lots de copropriété</p> <p>Etage :</p> <p>Bâtiment :</p> <p>Porte :</p> <p>Escalier :</p> <p>Mitoyenneté : OUI Bâti : OUI</p> <p>Document(s) joint(s) : Aucun</p>	
<p>Désignation du ou des lots de copropriété : ensemble immobilier</p> <p>Adresse : Cardaillac 46230 VAYLATS</p> <p>Nombre de Pièces : 3</p> <p>Numéro de Lot : NC</p> <p>Référence Cadastre : NC</p>	<p>Descriptif du bien : Construction en pierre, plancher et charpente bois</p> <p>Situation du lot ou des lots de copropriété</p> <p>Etage :</p> <p>Bâtiment :</p> <p>Porte :</p> <p>Escalier :</p> <p>Mitoyenneté : OUI Bâti : OUI</p> <p>Document(s) joint(s) : Aucun</p>			
B	DESIGNATION DU CLIENT			
<ul style="list-style-type: none"> Désignation du client <p>Nom / Prénom : Madame FAURE Brigitte</p> <p>Qualité : Propriétaire</p> <p>Adresse : Tadard 46230 VAYLATS</p> <ul style="list-style-type: none"> Si le client n'est pas le donneur d'ordre : <p>Nom / Prénom :</p> <p>Qualité :</p> <p>Adresse :</p> <p>Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : Le locataire Mme MAURER</p>				
C	DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC :			
<ul style="list-style-type: none"> Identité de l'opérateur de diagnostic <p>Nom / Prénom : Eric SOULIE</p> <p>Raison sociale et nom de l'entreprise : SARL Cabinet SOULIE</p> <p>Adresse : 119, Boulevard Léon Gambetta 46000 CAHORS</p> <p>N° siret : 452 760 440 00019</p> <p>N° certificat de qualification : DTI/0710-052</p> <p>Date d'obtention : 08/10/2007</p> <p>Nom de l'organisme de qualification accrédité par le COFRAC : SQI SOCOTEC</p>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Organisme d'assurance professionnelle : HISCOX</td> </tr> <tr> <td>N° de contrat d'assurance : HA RCP0081481</td> </tr> <tr> <td>Date de validité du contrat d'assurance : 31/12/2011</td> </tr> </table>	Organisme d'assurance professionnelle : HISCOX	N° de contrat d'assurance : HA RCP0081481	Date de validité du contrat d'assurance : 31/12/2011
Organisme d'assurance professionnelle : HISCOX				
N° de contrat d'assurance : HA RCP0081481				
Date de validité du contrat d'assurance : 31/12/2011				

D IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Etage	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3)
Cuisine/Séjour	1er étage	Sol (Parquet bois), Murs (Crépi peint), Plafond (Solives et plancher bois), Porte-fenêtre (Bois), Huisserie de porte (Bois), Fenêtre (Bois), Huisserie de fenêtre (Bois), Volets (Bois)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Bolet	1er étage	Sol (Dalles de pierres et tomette terre cuite), Murs (Pierres), Plafond (Pannes et chevrons en bois), Poteaux (Bois), Plafond (Lambris bois), Rambarde et main courante (Bois)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Couloir	1er étage	Sol (Carrelage), Nez de marches (Bois), Murs (Plâtre), Plafond (Solives et plancher bois), Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Salle de bain/WC	1er étage	Sol (Carrelage), Plinthes (Carrelage), Murs (Placoplâtre + faïence), Plafond (Solives et plancher bois), Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois), Fenêtre (Bois), Huisserie de fenêtre (Bois)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Chambre n°1	1er étage	Sol (Parquet bois), Plinthes (Bois), Murs (Plâtre), Plafond (Solives et plancher bois), Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois), Fenêtre (Bois), Huisserie de fenêtre (Bois), Volets (Bois), Porte-fenêtre (Bois)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Cage d'escalier	1er étage	Sol (Bois), Nez de marches (Bois)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Chambre n°2 et 3 sous rampants	2ème étage	Sol (Parquet bois), Murs (Pierres), Plafond (Pannes et charpente bois), Plafond (Placoplâtre), Fenêtre (Bois), Fenêtre de toit (Bois)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Local chaudière	RDC	Sol (Béton), Murs (Pierres, mortier), Plafond (Hourdis béton), Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Cave 1	RDC	Sol (Béton), Murs (Pierres, mortier), Plafond (Solives et plancher bois), Porte-fenêtre (Bois), Huisserie de porte (Bois), Poteaux (Béton)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Dégagement	RDC	Sol (Carrelage), Murs (Pierres, mortier), Plafond (Hourdis briques, béton), Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois), Fenêtre (Bois), Huisserie de fenêtre (Bois)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Cave 2	RDC	Sol (Carrelage), Plinthes (Pierres, mortier), Murs (Panneaux bois), Plafond (Solives et plancher bois), Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois), Porte-fenêtre (Bois), Huisserie de fenêtre (Bois), Volets (Bois)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Appenti/abri voiture	Annexe	Sol (Terre), Murs (Parpaings, béton), Murs (Pierres, mortier), Plafond (Pannes et chevrons en bois), Toiture (fibre-ciment), Poteaux (Bois)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Cellier/Débarra	Maisonnée Annexe	Sol (Béton), Murs (Pierres, mortier), Plafond (Pannes bois), Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois), Toiture (fibre-ciment)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Chambre	Maisonnée Annexe	Sol (Tomette terre cuite et Béton), Murs (Pierres, mortier), Plafond (Volige bois), Porte-fenêtre (Bois), Huisserie de porte (Bois)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Combles perdus	Comblés 2ème étage	Sol (Parquet bois), Murs (Pierres, mortier), Plafond (Charpente bois), Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.

LEGENDE	
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiserie, plinthes, charpentes, ...
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature

E IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION :

Néant

F IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION :

Sous face de plancher occultée par des faux plafonds (lambris bois ou PVC; lattis plâtré, plaque de plâtre)

G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES :

Sondage sur le bâti, se limitant aux pathologies des bois d'oeuvre de l'ensemble immobilier, sur les parties visibles, accessibles depuis l'intérieur des constructions le jour du contrôle, sans démolition, dégradations lourdes, sans manutention d'objets lourds, encombrants, sans déplacement de meubles, appareils électroménager, sans dépose de revêtements de murs, sol ou faux plafonds.

H CONCLUSIONS ET CONSTATATIONS DIVERSES :

Cave 1 (RDC) :
Plafond (Solives et plancher bois) : Trace de Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus) avec altération biologique (Trous de sorties)

L'investigation menée (cf. conditions particulières d'exécution) n'a pas permis de repérer la présence de termites en activité ou des indices d'infestation de termites.

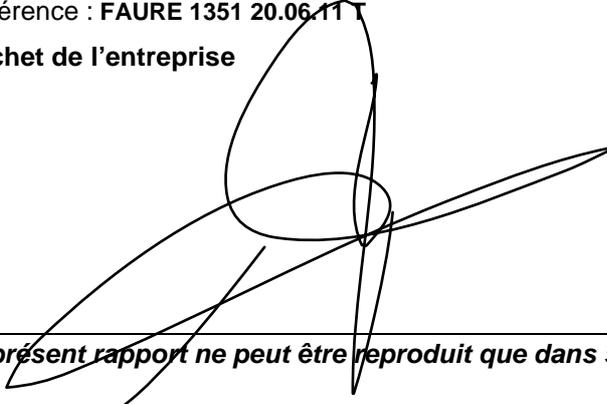
NOTE

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au 20/12/2011.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

CACHET DE L'ENTREPRISE

<p>Référence : FAURE 1351 20.06.11 T</p> <p>Cachet de l'entreprise</p> 	<p>Visite effectuée le : 20/06/2011</p> <p>Durée de la visite :</p> <p>Fait à : CAHORS le : 20/06/2011</p> <p>Nom du responsable : Eric SOULIE</p> <p>Opérateur : Nom : SOULIE</p> <p>Prénom : Eric</p> <p>Signature de l'opérateur</p>
--	---

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Nota 1: Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L. 133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 2: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.